



Sidonie Naulin et Philippe Steiner (dir), *La solidarité à distance. Quand le don passe par les organisations*

Jean-Marie Pierlot



Éditeur
Centre Max Weber

Édition électronique

URL : <http://lectures.revues.org/22258>
ISSN : 2116-5289

Ce document vous est offert par Université
Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées



Référence électronique

Jean-Marie Pierlot, « Sidonie Naulin et Philippe Steiner (dir), *La solidarité à distance. Quand le don passe par les organisations* », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, 2017, mis en ligne le 07 février 2017, consulté le 10 février 2017. URL : <http://lectures.revues.org/22258>

Ce document a été généré automatiquement le 10 février 2017.

© Lectures - Toute reproduction interdite sans autorisation explicite de la rédaction / Any replication is submitted to the authorization of the editors

Sidonie Naulin et Philippe Steiner (dir), *La solidarité à distance. Quand le don passe par les organisations*

Jean-Marie Pierlot

- 1 Que se passe-t-il lorsqu'une organisation soucieuse de développer la solidarité entre ses membres ou vis-à-vis des bénéficiaires de son action s'interpose entre les partenaires d'un don, autrement dit entre donateurs et donataires ? La question ouverte ici est moins celle du don *aux* organisations que celle du don *des* organisations et des différentes transformations qu'il subit lorsqu'il atteint son destinataire. Sous la direction de Philippe Steiner et de Sidonie Naulin, huit essais tentent de répondre de manière argumentée à cette question en abordant différentes situations, dans le domaine de la santé (don de sang et d'organes), de l'humanitaire (Restos du cœur, Aide alimentaire, dons aux ressourceries), de l'informatique (moteurs de recherche solidaires et réseaux de données cryptées sur Internet), ou encore des médias (relations entre agences de presse et journalistes).
- 2 L'approche de chacun des thèmes abordés se réfère à la fois aux recherches du sociologue Philippe Steiner sur ce qu'il appelle le « don organisationnel » (que nous développerons plus loin) et à celles d'un anthropologue décédé en 2013, Alain Testart, auteur de nombreux ouvrages parmi lesquels *Critique du don* en 2007¹. Rarement cité au cœur des articles composant le livre, cet auteur revient cependant dans la bibliographie de six des huit études ainsi que dans l'introduction et la conclusion du livre.
- 3 Testart a développé une lecture très critique de l'Essai sur le Don de Marcel Mauss (1924), considérant que le don se différencie des échanges marchands et non marchands par le fait qu'il s'agit d'une « cession de bien 1) qui implique la renonciation à tout droit sur ce bien ainsi qu'à tout droit qui pourrait émaner de cette cession, en particulier celui d'exiger quoi que ce soit en contrepartie, et 2) qui n'est elle-même pas exigible »². On est loin de l'approche très féconde du collectif du MAUSS (Mouvement anti-utilitariste des sciences sociales) par laquelle Alain Caillé, Jacques Godbout, Philippe Chaniel, pourtant

cités eux aussi, envisagent le don comme « toute prestation de bien ou de service effectuée, sans garantie de retour, en vue de créer, nourrir ou recréer le lien social entre les personnes »³. C'est la trilogie « donner, recevoir, rendre » qui nourrit et entretient le lien social dans nos sociétés. En revanche, on verra comment la définition limitative et restrictive du don par Testart, qui sous-tend les différentes études de cas du « don organisationnel », pourra féconder celles-ci.

- 4 La première étude, de Yuna Chiffolleau et Dominique Paturel, présente une innovation sociale par le don organisationnel au sein des Restos du Cœur. Cette organisation, créée à l'initiative de l'humoriste Coluche en 1985, met à disposition des populations les plus vulnérables des repas à base de denrées provenant des surplus alimentaires des grands circuits de distribution. La transformation organisationnelle proposée par nos deux auteures consiste à introduire au sein d'une des antennes départementales des Restos du Cœur (celle de l'Hérault), des circuits courts d'approvisionnement de l'aide alimentaire, en lieu et place de la gestion centralisée des circuits pyramidaux en vigueur. Après un arbitrage, par les acteurs nationaux, entre efficacité et souci de l'autre, cette proposition de circuits courts a été approuvée. Les auteures concluent que le nouveau dispositif « s'est [...] encadré dans un lien de citoyenneté qui l'inscrit dans une perspective de transformation sociale » (p. 46).
- 5 Avec « Genèse et fragilité de l'aide alimentaire », Samuel Pinaud interroge les transformations progressives des programmes internationaux d'aide alimentaire en Afrique de l'Ouest entre 1960 et 1990. Comment des changements organisationnels ont-ils permis de résoudre les difficultés rencontrées au cours des périodes précédentes (décalage entre la distribution des excédents alimentaires et les besoins des populations aidées, faible réactivité du Programme alimentaire mondial en situation d'urgence, détournements des produits donnés, etc.) ? Vers les années 1990, la monétarisation de l'aide a remplacé le transfert de denrées : dans le même mouvement, le revenu de la population augmente et les mécanismes marchands locaux ont mieux fonctionné. Ainsi, la figure du donateur s'est progressivement effacée, la monétarisation des dons rendant invisible l'origine des fonds mobilisés pour les projets de développement.
- 6 Les deux études suivantes concernent l'espace internet : financement de causes environnementales et sociales par la restitution partielle des fonds générés par des moteurs de recherche « solidaires » sur Internet (Julie Bastianutti et Cécile Chamaret) ; gestion de la sécurité des flux de données par la création de nœuds d'accès à un réseau crypté, nommé Tor (qui a par exemple permis à Edward Snowden de transmettre à un journaliste indépendant des données confidentielles provenant de la NSA) (Nicolas Auray et Emmanuel Kessous). Dans les deux cas, un jeu de partenariats mêle logiques marchandes (rémunération du moteur de recherche par les annonceurs en fonction du nombre d'internautes exposés à leur annonce, par exemple) et non marchandes (maintenance des nœuds dans le réseau TOR par des militants de l'information par exemple). Mais les auteurs reconnaissent eux-mêmes que le don organisationnel mis en œuvre ne repose pas sur des liens personnels, les personnes impliquées dans ces réseaux n'ayant pas l'occasion de se rencontrer physiquement.
- 7 Le don de sang (Sophie Chauveau) et le don d'organes et de gamètes (Philippe Steiner) subissent, eux aussi, les effets de transformations organisationnelles puisque le produit final reçu par le donataire a fait l'objet de multiples manipulations technologiques. Entre le donateur et le donataire, s'insèrent une série de filtres qui empêchant la création d'un lien entre eux - l'anonymat du don d'organe constitue même une sauvegarde pour le

donataire qui pourrait sinon se sentir redevable tout au long de sa vie vis-à-vis de son généreux donateur. « Le don organisationnel n'est donc pas seulement un système de mise en relation, il transforme la nature du produit sanguin, il le fait passer de l'univers du don à celui du marché » (Sophie Chauveau, p. 162).

- 8 À ce stade, Philippe Steiner se désole de ce que le don organisationnel soit absent de l'approche sociologique du don développée par le collectif du MAUSS (évoqué en début d'article) et qu'il ne trouve aucune place dans l'ouvrage *La société vue du don*⁴ édité par Philippe Chaniel, rédacteur en chef de la *Revue du MAUSS*. Ce qui rassemble en effet les auteurs de ce manuel, ce n'est pas l'effacement du donateur, son anonymisation par l'organisation, mais au contraire ce qui continue à circuler entre les différents acteurs mobilisés par le don, *malgré* la tentative des organisations d'étouffer le lien social et de l'empêcher – comme c'est par exemple le cas des entreprises analysées par Norbert Alter dans *Donner et prendre. La coopération en entreprise*⁵.
- 9 Deux chapitres encore mobilisent le « don organisationnel ». Celui que Maëlle Cappello consacre aux ressourceries (c'est-à-dire des espaces de collecte et de vente de seconde main, qui réceptionnent des objets dont les propriétaires veulent se débarrasser) fait passer le don du statut de « déchet » à celui de marchandise – les témoignages recueillis des donateurs, des bénévoles chargés de la transformation et de la commercialisation des objets reçus font cependant apparaître ce que montrait déjà en 1992 Jacques Godbout dans « Le don entre étrangers »⁶ : c'est la nature du lien qui détermine la nature du bien – même si l'objectif final de la démonstration est de montrer que le don se transforme en objet d'un échange marchand. Enfin, la contribution de Sidonie Naulin, « Comment les organisations fabriquent du contre-don », est davantage une leçon de marketing à l'usage des agences et des attachés de presse chargés de « vendre » à des journalistes des produits et des services (le domaine de la gastronomie et de l'alimentation sont étudiés ici) qu'une analyse du « donner, recevoir, rendre » entre ces catégories de prescripteurs...
- 10 Les auteurs concluent le volume en voyant « dans la multiplicité des dons organisationnels la preuve que la solidarité parvient à mettre à son service les échanges marchands » (p. 270). On peut, en effet, l'espérer. Mais la mise à distance de la solidarité par le don organisationnel ne doit pas faire oublier que les pratiques de dons dans notre société relèvent aussi d'un autre registre que celui des échanges marchands et non marchands auxquels se cantonnent les auteurs des différentes études énumérées ci-dessus. La logique du don, en effet, traverse la vie des organisations lorsque la trilogie « donner, recevoir, rendre » est mise en œuvre : loin de se perdre dans l'anonymat, les donateurs, bénévoles, militants soucieux de créer et d'entretenir du lien social interpellent leurs organisations et retissent des liens de reconnaissance avec leurs parties prenantes.

NOTES

1. Alain Testart, *Critique du don*, Paris, Éditions Ellipses, 2007.

2. *Ibid.*, p. 22.

3. Jacques T. Godbout, Alain Caillé, *L'esprit du don*, Paris, Éditions La Découverte, 1992, p. 32.
 4. Philippe Chaniel (dir.), *La société vue du don. Manuel de sociologie anti-utilitariste appliquée*, Paris, Éditions La Découverte/MAUSS, 2008.
 5. Norbert Alter, *Donner et prendre. La coopération en entreprise*, Paris, Éditions La Découverte, 2009.
 6. Jacques Godbout, « Le don entre étrangers », in *L'esprit du don*, *op. cit.*
-

AUTEUR

JEAN-MARIE PIERLOT